



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Département de Seine et Marne
Commune de QUIERS

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS
Du vendredi 12 avril 2024**

DEL-2024-04

Le vendredi douze avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq avril deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, Mme Véronique THOLLET, Mme Rozenn LUX.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Agnès SURATEAU qui donne pouvoir à M. Davy BRUN, Mme Nathalie PAULON qui donne pouvoir à M. José CUETO, M. Laurent GADET.

ETAIENT ABSENTS NON-EXCUSES : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gérard FABRE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 8

Nombres de suffrages exprimés : 10

Objet : TOTAL ENERGIES- Autorisation d'encaissement d'un chèque de remboursement.

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour l'encaissement d'un chèque de remboursement de TOTAL ENERGIES.

TOTAL ENERGIES- Montant du chèque de remboursement : Cinquante-quatre euros et quarante et un centime (54,41€).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés, accepte l'encaissement du chèque de remboursement de TOTAL ENERGIES pour un montant de cinquante-quatre euros et quarante et un centime (54,41 €).

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 12 avril 2024

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

